

# Compte rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du Morbihan Réunion du 17 avril 2018

## À l'ordre du jour :

- 1/ Campagne du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et examen du plan annuel de prévention (PAP de la DDFiP 56 + Dircofi en résidence de Vannes)
- 2/ Projet de réaménagement du service des recettes non fiscales et de la taxe d'aménagement
- 3/ Point sur le projet TROADEC
- 4/ Présentation de l'installation de caméras de surveillance pour les transports de fonds sur les sites de Lorient et Pontivy
- 5/ Point sur les formations proposées par le CHSCT
- 6/ Point budgétaire (suite au groupe de travail du 16 mars)
- 7/ Etude et analyse des fiches de signalement, des accidents de travail et du registre hygiène et sécurité

Avant ce CHSCT, la CGT Finances avait demandé que soit élaboré un bilan des restructurations PELP/PTGC, SPFE et PCR. La Direction nous a répondu qu'il sera examiné en CTL. Pour nous, l'aspect conditions de travail est primordial et cela mérite un examen en CHS-CT.

## **DUERP et PAP 2018**

### **– DIRCOFI Ouest**

Une antenne de la Dircofi est située rue Jérôme d'Arradon à Vannes.

Chaque année, le Duerp et le PAP sont présentés au CHSCT du Morbihan. Il comporte 38 lignes cette année. Le travail sur écran, la fatigue visuelle, les risques routiers et les risques psychosociaux sont les items les plus présents dans ce document.

Depuis 2015, un gros travail de prévention des RPS est réalisé.

Le plan annuel de prévention est donc un PAP de renouvellement et de confirmation.

Avis formulé par les 4 organisations syndicales : POUR avec des réserves, sur le fait notamment que le CHSCT du Morbihan n'en assure pas le suivi. Nous avons également renouvelé notre demande de voir la Dircofi Ouest disposer de son propre CHSCT.

### **– DDFiP Morbihan**

L'assistant de Prévention a présenté le bilan du PAP 2017 : le taux de réalisation s'affiche à 80 %.

Les points marquants des actions réalisées s'articulent autour de 4 sujets :

l'accompagnement de l'installation du pôle contrôle fiscal rue Jérôme d'Arradon, les actions liées à la sécurité et au confort (ambiance thermique et lumineuse) des bâtiments, les actions liées au

travail sur écran, la généralisation d'une pratique de prévention des RPS, notamment la rencontre en amont systématique avec le service du personnel lors des restructurations pour l'explication des règles de gestion, la prime de restructurations etc.

La CGT a déclaré que ce sont les restructurations incessantes qui sont la source des RPS. Ce sont elles qu'il faut combattre et supprimer.

Il serait par ailleurs intéressant d'étudier la situation après 1 an d'activité dans les nouvelles structures et notamment celles centralisées sur VANNES !

Le bilan des restructurations a donc été demandé par la CGT. Le Président a accepté.

Il a précisé que la Direction Générale évolue sur le travail à distance donc cela changera certainement les méthodes d'organisation du travail...

Dans le **DUERP 2018**, les RPS sont en augmentation (37 % des lignes). Selon l'assistant de prévention leur place grandissante montre leur lien avec les conditions de vie au travail et les récentes évolutions de l'organisation du travail (intensification du travail, individualisation et affaiblissement des collectifs de travail). Les RPS interrogent donc le travail dans son ensemble. Nous sommes d'accord avec cette analyse.

Le 2ème risque le plus évoqué est le travail sur écran.

**Une nouvelle méthodologie de recueil des risques a été élaboré à partir d'un questionnaire sur les conditions d'exercice de son activité professionnelle :**

- **A quelle activité physique êtes vous soumis dans votre travail ?**
- **Qu'utilisez vous pour faire votre travail ?**
- **Dans quel environnement exercez vous votre activité ?**
- **Comment organisez vous votre activité et comment se déroule t-elle ?**

A partir de ce Duerp est donc élaboré le PAP qui fixe les objectifs, les priorités poursuivies et détaille les actions à mettre en œuvre.

La CGT a participé au groupe de travail chargé de le construire.

La présentation simplifiée du PAP permet de faire ressortir 3 types d'action relatives aux risques liés à l'outil de travail (essentiellement le travail sur écran) ; aux risques liés à l'environnement physique avec pour axe principal la sécurité incendie ; un ensemble d'actions liées aux risques psychosociaux. Le PAP est complété d'un volet formation.

Avis des OS sur le Plan Annuel de Prévention du Morbihan : POUR : CGT, Solidaires, CFDT, FO avec plusieurs réserves. Notamment, les représentants du personnel voulaient voir inscrit dans ce document les effets complètement négatifs des suppressions d'emplois, le Directeur a répondu : « adapter l'activité aux ressources disponibles », ce avec quoi nous sommes en total désaccord.

## **Projet de réaménagement du service des recettes non fiscales et de la taxe d'aménagement**

Nouvelle présentation du projet en CHSCT.

Le pôle sera doté de 19 ETPT, ce qui nécessite des espaces supplémentaires au 1<sup>er</sup> étage de la TG (2 bureaux) et une réinstallation de la division SPL.

D'après la Direction, la mise en place du pôle TAM n'implique pas de modifications du process de travail des agents. Les applications informatiques resteront inchangées. L'organisation du service sera modifiée à minima.

A noter que le volume de courriers va fortement augmenté.

Un second cadre A renforcera l'encadrement du service.

Nous resterons vigilants sur l'installation de ce nouveau pôle et veillerons, qu'à l'instar d'autres services, il ne soit pas sous-dimensionné dès le départ.

## **Point sur le projet TROADEC**

Les travaux ont démarré et les groupes de travail commencent à se réunir.

Des réunions d'informations ont eu lieu à Vannes pour présenter le projet aux agents. Un questionnaire à destination des futurs occupants a permis de recenser des informations sur les habitudes de transport afin d'adapter si besoin la desserte des transports en commun.

Un groupe de travail dédié au positionnement des services, associant responsables de services et la division BIL s'est tenu le 16 avril 2018.

Un groupe de travail consacré à l'accueil sera mis en place.

Avec les autres OS, nous demandons qu'un ergonome soit associé à la réflexion. C'est indispensable pour un projet d'une telle ampleur sachant que la Direction ne veut pas de réception dans les étages.

Il est également impératif que les agents soient associés, c'est de leur avenir dont on parle !

## **Présentation de l'installation de caméras de surveillance pour les transports de fonds sur les sites de Lorient (HDF et Delessert) et Pontivy**

Le délégué départemental à la sécurité a présenté l'opération d'installation de nouvelles caméras destinés à couvrir le transport de fonds sur les sites de Lorient et Pontivy. C'est désormais obligatoire pour les dégagements supérieurs à 30 000 euros.

Nous avons posé plusieurs questions à ce sujet. Les caméras n'enregistrent pas les sons. Les images sont conservées 30 jours. Les caméras filment en continu.

Personne ne pourra voir les images, sauf incident. Le visionnage se fera alors par des personnes habilitées.

## **Les formations proposées par le CHSCT**

L'Assistant de Prévention a présenté le bilan des formations incendies, recyclage santé et sécurité au travail et fonction visuelle sur écran. Une formation gestes et postures sera proposé à l'ensemble du personnel technique et d'entretien.

La formation visuelle sur écran, qui a été très appréciée, va de nouveau être programmée.

Nous avons à nouveau réclamé la mise en place de formations RPS et management, le Directeur réfléchit. Avec l'installation récente d'un chef de cabinet, la réponse devrait être rapide...

## **Point budgétaire**

Le budget 2018 s'élève à 115 385 €.

Le groupe de travail, réuni le 16 mars dernier, a fait des propositions.

Une enveloppe de 10 000 € est allouée à l'assistant de prévention.

Une provision de 7 000 € pour les stores de tous les sites (réparation ou remplacement), 15 000 € pour l'achat de mobilier.

10 000 euros estimés pour la formation.

La Direction voulait nous faire valider l'installation d'une centrale incendie (22 000 €) sur le site de la TG. Vote contre unanime de toutes les OS, ce n'est pas du ressort du budget CHSCT.

La CGT a validé l'achat de 50 fauteuils ergonomiques mais a refusé de financer un abri à vélo rue

Jérôme d'Arradon. L'achat de bureaux « plan droit, a été refusé.  
N'hésitez pas à nous faire remonter vos propositions, il reste de l'argent.

## **Étude et analyse des fiches de signalement, des accidents du travail et du registre hygiène et sécurité**

Nous avons examiné 4 fiches accidents du travail : 2 accidents de la circulation, 1 accident de service suite à travaux, 1 déplacement dans les services.

3 fiches registre hygiène et sécurité : problématique des double-écrans non réglables, fenêtres dans une trésorerie, tapisserie dans un SIE.

7 fiches de signalement concernant des insultes, écrites ou orales, envers les agents. La Direction envoie quasi-systématiquement une lettre de mise en garde et un soutien à l'agent.

Nous ne pouvons que vous conseiller de rédiger systématiquement ces fiches, nous devons être respectés dans l'exercice de nos missions.

N'hésitez pas lorsque vous constatez une situation d'urgence (humaine ou matérielle) à contacter vos représentants en CHS-CT par téléphone ou mail.

---

### Vos représentants en CHS-CT:

Vincent CHATTON – Gestion Ploërmel, Christophe RISSEL – SIE Lorient Nord.

N'oubliez pas de nous envoyer les copies des fiches hygiène et sécurité, RPS, ainsi que les fiches de signalement.

**La Fédération des Finances dispose d'un secteur spécifique « Santé au Travail ». Une adresse mail est à disposition pour toutes vos questions. Les possibilités de recours juridiques seront aussi étudiées.**

**Courriel : [sante.travail@finances.cgt.fr](mailto:sante.travail@finances.cgt.fr)**

